

NOTES EXPLICATIVES

QUESTIONNAIRE – MARIAGE CIVIL (SJ-217)

Chacun des futurs(es) époux(es) doit remplir la section du questionnaire le concernant avant de se présenter à l'entrevue au préalable, dont la date et l'heure sont fixés par le greffier. Pour de plus amples renseignements et obtenir les coordonnées de tous les palais de justice de la province de Québec, vous pouvez consulter la [liste des palais](#) publiée sur le site Internet du ministère de la Justice. Vous pouvez également consulter le document intitulé « [Le mariage](#) », également disponible sur le site Internet du ministère de la Justice.

TYPE DE FORMULAIRE

Le formulaire « Mariage civil – Renseignements généraux » est offert en format PDF dynamique, c'est-à-dire qu'il permet aux futurs(es) époux(es) de le remplir à l'écran, après l'avoir téléchargé au préalable.

MARCHE À SUIVRE

Vous devez apporter avec vous le questionnaire rempli, lors de l'entrevue au préalable, ainsi que votre acte de naissance, ou certificat de naissance émis par le directeur de l'État civil. Vous devez également être accompagné d'un témoin majeur, pour signer, devant le greffier la déclaration qui servira à la publication du mariage. Prévoyez également que le montant [des frais](#) devra être acquitté au même moment.

► N° _____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

*Avant de remplir ce formulaire,
lire les notes explicatives
à la dernière page.*

► FUTUR(E)S ÉPOUX(SES)

..... Femme Homme

..... Femme Homme

► LA CÉLÉBRATION EST DEMANDÉE POUR LE MOIS DE

.....

► LA CÉRÉMONIE SE DÉROULERA EN (cocher la langue souhaitée) :

- FRANÇAIS
 ANGLAIS

SECTION A – À remplir par le futur époux ou la future épouse

Nom de famille		Prénoms (<i>souligner le plus usuel</i>)	
Adresse actuelle (<i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i>)			
Code postal		Téléphone à la résidence (Ind. rég.)	Téléphone au bureau (Ind. rég.)
Date de naissance A M J	Lieu de naissance (<i>ville, province, pays</i>)		<input type="radio"/> Majeur(e) <input type="radio"/> Mineur(e)
Lieu où la naissance a été enregistrée (<i>paroisse, ville, province, pays</i>) ou n° d'inscription au registre de l'état civil			
Nom de famille et prénoms du père à sa naissance			
Nom de famille et prénoms de la mère à sa naissance			
Dernier niveau de scolarité réussi <input type="radio"/> Primaire <input type="radio"/> Secondaire <input type="radio"/> Collégial <input type="radio"/> Universitaire			
État civil : <input type="radio"/> célibataire <input type="radio"/> veuf(ve) Ex-conjoint(e) détenteur(trice) : <input type="radio"/> d'un jugement de divorce <input type="radio"/> d'une annulation de mariage <input type="radio"/> d'une annulation d'une union civile <input type="radio"/> d'une dissolution d'une union civile			
Nationalité canadienne : <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non <input type="radio"/> sinon, <i>préciser</i>			
Langue maternelle <input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Anglais <i>Autre (préciser)</i>		Lien de parenté avec le futur époux ou la future épouse <input type="radio"/> Aucun ou préciser lequel	
Lieu de résidence après le mariage civil (s'il est connu) (<i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i>)			

SECTION B – À remplir si vous êtes veuf ou veuve

Nom de famille et prénoms du conjoint décédé ou de la conjointe décédée	
Lieu de son inhumation (<i>ville, province, pays</i>)	Date du décès A M J

SECTION C – À remplir si vous avez déjà été marié(e) ou si vous avez été uni(e) civilement

Mon union précédente était : <input type="radio"/> un mariage <input type="radio"/> une union civile	Cette union a pris fin à la suite : <input type="radio"/> d'un divorce <input type="radio"/> d'une annulation <input type="radio"/> d'une dissolution
Nom et prénom de l'ex-conjoint(e)	
Endroit où cette union a légalement pris fin (par jugement, par dissolution notariée, etc.) (<i>ville, province, pays</i>)	

SECTION D – À remplir si vous êtes mineur(e)

Nom de famille et prénoms du ou des parents titulaires de l'autorité parentale	
Adresse du ou des parents titulaires de l'autorité parentale Mère	
Père (<i>cocher si son adresse est identique à celle de la mère ou préciser</i>) <input type="radio"/>	
Si le ou les parents sont décédés ou dans l'impossibilité de donner leur consentement pour des raisons de santé ou d'éloignement, le (la) mineur(e) doit obtenir celui de son tuteur.	Nom et prénoms du tuteur
	Adresse du tuteur
Les titulaires de l'autorité parentale ou le tuteur devront être présents à l'entrevue.	

SECTION E – Attestation

J'ATTESTE QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS CE FORMULAIRE SONT VRAIS.	
Date	Signature

Ne pas remplir cette section

Nom de famille et prénoms du témoin des déclarations
Adresse (<i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i>)

SECTION F – À remplir par le futur époux ou la future épouse

Nom de famille		Prénoms (<i>souligner le plus usuel</i>)	
Adresse actuelle (<i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i>)			
Code postal		Téléphone à la résidence (Ind. rég.)	Téléphone au bureau (Ind. rég.)
Date de naissance A M J	Lieu de naissance (<i>ville, province, pays</i>)		<input type="radio"/> Majeur(e) <input type="radio"/> Mineur(e)
Lieu où la naissance a été enregistrée (<i>paroisse, ville, province, pays</i>) ou n° d'inscription au registre de l'état civil			
Nom de famille et prénoms du père à sa naissance			
Nom de famille et prénoms de la mère à sa naissance			
Dernier niveau de scolarité réussi <input type="radio"/> Primaire <input type="radio"/> Secondaire <input type="radio"/> Collégial <input type="radio"/> Universitaire			
État civil : <input type="radio"/> célibataire <input type="radio"/> veuf(ve) Ex-conjoint(e) détenteur(trice) : <input type="radio"/> d'un jugement de divorce <input type="radio"/> d'une annulation de mariage <input type="radio"/> d'une annulation d'une union civile <input type="radio"/> d'une dissolution d'une union civile			
Nationalité canadienne : <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non <input type="radio"/> sinon, <i>préciser</i>			
Langue maternelle <input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Anglais <i>Autre (préciser)</i>		Lien de parenté avec le futur époux ou la future épouse <input type="radio"/> Aucun ou préciser lequel	
Lieu de résidence après le mariage civil (s'il est connu) (<i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i>)			

SECTION G – À remplir si vous êtes veuf ou veuve

Nom de famille et prénoms du conjoint décédé ou de la conjointe décédée	
Lieu de son inhumation (<i>ville, province, pays</i>)	Date du décès A M J

SECTION H – À remplir si vous avez déjà été marié(e) ou si vous avez été uni(e) civilement

Mon union précédente était : <input type="radio"/> un mariage <input type="radio"/> une union civile	Cette union a pris fin à la suite : <input type="radio"/> d'un divorce <input type="radio"/> d'une annulation <input type="radio"/> d'une dissolution
Nom et prénom de l'ex-conjoint(e)	
Endroit où cette union a légalement pris fin (par jugement, par dissolution notariée, etc.) (<i>ville, province, pays</i>)	

SECTION I – À remplir si vous êtes mineur(e)

Nom de famille et prénoms du ou des parents titulaires de l'autorité parentale	
Adresse du ou des parents titulaires de l'autorité parentale Mère	
Père (<i>cocher si son adresse est identique à celle de la mère ou préciser</i>) <input type="radio"/>	
Si le ou les parents sont décédés ou dans l'impossibilité de donner leur consentement pour des raisons de santé ou d'éloignement, le (la) mineur(e) doit obtenir celui de son tuteur.	Nom et prénoms du tuteur
	Adresse du tuteur
Les titulaires de l'autorité parentale ou le tuteur devront être présents à l'entrevue.	

SECTION J – Attestation

J'ATTESTE QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS CE FORMULAIRE SONT VRAIS.	
Date	Signature

Ne pas remplir cette section

Accepté le	Rencontre fixée au	à	heures
Remarques			

► Informations sur la célébration du mariage

L'ENTREVUE PRÉALABLE

Le greffier vous informera du jour et de l'heure où se tiendra l'entrevue préalable à la célébration du mariage. Les futur(e)s époux(es) devront alors se présenter au palais de justice, **avec un témoin majeur**, pour signer, devant le greffier, la déclaration qui servira à la publication du mariage. Il n'est pas essentiel que ce témoin agisse aussi comme témoin lors de la célébration.

La date et l'heure de la célébration du mariage seront confirmées lors de cette entrevue.

AFFICHAGE

Conformément à la loi, la déclaration des futur(e)s époux(es) doit être affichée pendant 20 jours avant la date prévue pour la célébration à l'endroit où sera célébré le mariage et au palais de justice le plus près.

L'article 368 du Code civil du Québec suggère aux futurs époux ou conjoints de se soumettre à un examen médical prénuptial.

CÉLÉBRATION

Le mariage civil doit être célébré dans un palais de justice ou dans un lieu autorisé à cette fin. Le greffier de la Cour supérieure célèbre les mariages civils entre 9 h et 16 h 30 du lundi au samedi à l'exception des jours prévus aux Règles sur la célébration du mariage ou de l'union civile. Avant la cérémonie, le célébrant s'assurera de l'identité des futurs époux.

CERTIFICAT OU UNE COPIE D'ACTE DE MARIAGE

Si vous désirez un certificat ou une copie d'acte de mariage, vous devez vous adresser au Directeur de l'état civil.

RÈGLEMENTS

Il est permis de filmer et de photographier pendant la cérémonie. Toutefois, il est interdit de lancer des confettis ou de consommer des boissons alcoolisées dans le palais de justice où est célébré le mariage.

TARIF

Les [coûts](#) pour la célébration d'un mariage civil sont de _____ (taxes comprises).

Si le greffier doit se déplacer pour célébrer le mariage, des frais supplémentaires s'ajoutent aux coûts de base.

Ce montant, payable lors de l'entrevue, doit être versé comptant, par carte de débit ou de crédit, par mandat poste, par mandat de banque ou par chèque visé émis au nom du ministre des Finances.

► Comment remplir le formulaire

Chacun(e) des futur(e)s époux(es) doit remplir **en caractères d'imprimerie** la ou les sections qui le(la) concernent et fournir, avec ce formulaire, rempli et signé, **son acte de naissance ou son certificat de naissance émis par le Directeur de l'état civil**. Les futur(e)s époux(es) qui sont mineur(e)s doivent fournir un consentement écrit de leurs parents ou de leur tuteur légal.

En outre :

- une **personne veuve** doit fournir le certificat de décès de l'ex-conjoint(e) ou une copie émise par le Directeur de l'état civil;
- une **personne divorcée** doit fournir en plus un certificat ou une copie officielle du jugement irrévocable de divorce;
- une **personne qui a fait annuler un précédent mariage ou une union civile** doit fournir une copie certifiée conforme du jugement d'annulation;
- une **personne qui a fait dissoudre une précédente union civile** doit fournir une copie certifiée conforme du jugement de dissolution ou de la déclaration commune notariée.

Toute erreur dans le formulaire ou toute négligence à transmettre les documents demandés peuvent retarder la publication et la célébration du mariage civil.